

<http://clg-georges-besse-loches.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article49>



Présentation de l'option football

- Archives - Archives Section foot -

Publication date: mercredi 11 avril 2012

Copyright © Collège Georges Besse Loches 37 - Tous droits réservés

Le Football au Collège c'est super classe !!!

Le but affirmé de cette Section Football Intercommunale est de **concilier au mieux les études et un perfectionnement sportif** de bon niveau , aucune de ces deux activités ne devant s'exercer au détriment de l'autre.

Elles doivent **être un lieu d'éducation où le comportement et l'aptitude à la vie de groupe doivent être positifs**

Les élèves désirant prolonger leur engagement dans le football en ont ainsi la possibilité au collège Georges Besse, à raison de **deux entraînements hebdomadaires**.

Pour inscrire totalement les élèves dans une démarche responsable vis-à-vis de leur cursus scolaire, ceux-ci s'engagent avec leur famille à respecter une charte signée en début d'année. Un **véritable contrat éducatif** est alors engagé entre l'élève et la section sportive.

Le suivi des élèves est quotidien et tous les acteurs de l'équipe pédagogique se rencontrent régulièrement pour faire le point et traiter des éventuels problèmes. **Un élève en difficulté ne peut ainsi passer inaperçu**, et tous les moyens sont alors envisageables pour l'aider.

RECRUTEMENT :

Il concerne les élèves de CM2 du secteur du Collège Georges Besse et de la Communauté de Communes. Il se fait selon deux critères essentiels. Le candidat doit réussir à des tests sportifs tout en présentant un bilan scolaire satisfaisant (résultats scolaires et comportement). Les tests sportifs ont lieu sur une demi-journée mi-juin en fin d'année scolaire. L'élève est évalué sur toutes les composantes du football (technique, tactique, physique et mentale).

Le nombre de places étant limité, une commission d'admission examine chaque année les dossiers de candidature. Cette commission est constituée de Mme le Principal, M. le Principal adjoint, de Mme la Conseillère Pédagogique d'Education, des Professeurs Principaux, du Professeur Coordonnateur d'EPS, et enfin du Cadre Technique sportif.

Suite à l'avis de la commission, le chef d'établissement prend la décision d'admission.

CONTENUS :

La Section Sportive Intercommunale ne prétend pas être un entraînement analogue à celui effectué au sein d'un club. Il s'agit réellement d'aborder la formation du jeune joueur au sens de l'amélioration de ses qualités propres de footballeur.

Elle ne peut être qu'un accompagnement très complémentaire. Il n'y a pas de finalité compétition, même si dans le cadre de leur contrat éducatif, les jeunes sont amenés à effectuer des rencontres amicales ou officielles. **Ces rencontres sont régies par l'Union Nationale du Sport Scolaire.**

Au quotidien, le cadre technique propose des séances variées qui suivent **une logique de progression établie par la FFF. Compte tenu des conditions d'entraînement, cette programmation pédagogique peut être sujette à des adaptations.**

De manière globale, l'entraînement est axé sur les composantes suivantes :

***50-60% TECHNIQUE**

Apprentissage et perfectionnement de la technique fondamentale : maîtrise individuelle « le joueur/le ballon », aisance, coordination...

[*] 30-40% TACTIQUE

Situations de base en nombre réduit : relations « partenaires/adversaires/espace », principes de jeu, gestion offensive et défensive...

[*] 10-20% PHYSIQUE

Amélioration des qualités de vitesse, d'endurance et de coordination.

-En parallèle de ces trois composantes, amélioration des qualités mentales du joueur (collectif, fair-play, abnégation...).

LE CONTRAT :

[*] Priorité au scolaire

[*] Entraînements obligatoires de la section : le nombre total de séances d'entraînement (collège+club) **ne peut être supérieur à 3 pour les 6^è/5^è et 4 pour les 4^è/3^è**

[*] Répondre aux attentes des professeurs

[*] Participation obligatoire à certaines activités de l'Association Sportive du collège

[*] Tout élève inscrit à la section ne peut la quitter de son propre chef en cours d'année scolaire

[*] Toute section sportive est mise en place avec l'aide des fédérations sportives. Il y a donc un lien logique avec la pratique en club. Ainsi, **si un élève ne doit pas forcément être licencié à la FFF en 6^{ème}/5^{ème}, il l'est obligatoirement en 4^{ème}/3^{ème}, et ce, dans le club de son choix.**

Le non-respect de ces règles expose l'élève à des sanctions pouvant aller jusqu'à **l'exclusion définitive de la section.**

Ce contrat est reconduit ou non chaque année en fonction du bilan scolaire et sportif de l'élève, et de son intégration dans la vie du collège.

FONCTIONNEMENT :

[*] 2 Séances de football de 2h par semaine, espacées et programmées en fonction des cours d'EPS (2 séances par semaine là aussi).

[*] Encadrement qualifié: en accord avec les obligations établies par le Ministère de l'Education Nationale et la Fédération Française de Football, le cadre technique dispose d'un Brevet d'Etat d'Educateur Sportif.

[*] Tenue officielle obligatoire. Il est remis aux élèves une tenue officielle en début d'année. Cette tenue doit être portée à chaque entraînement.

[*] Dispenses : les élèves doivent immédiatement les signaler à leur cadre technique et au C-P-E. Sauf exception gérée par ces derniers, l'élève devra être présent à la séance d'entraînement. Le cas des dispenses de très longue durée est particulier.

[*] Visites médicales et soins : un suivi médical obligatoire est mis en place durant le cursus des élèves.

- les visites médicales sont prises en charge par les parents (1^{ère} visite avec ECG) et la FFF (2^{ème} visite).

- les soins sont à la charge des parents.

SEJOUR INTERNATIONAL

Dans le cadre des objectifs définis pour la Section Football du Collège Georges Besse, **ce séjour a pour rôle de finaliser le travail fourni par les élèves de cette section à la fin de leur cursus « collège »**. Il a lieu tous les ans au mois de juillet, et dure environ une semaine.

L'idée est à la fois de partir disputer un grand tournoi de football dans un pays étranger, et de vivre une semaine entière entre élèves et professeurs accompagnateurs.

OBJECTIFS :

[*] Découvrir un football différent grâce à des rencontres contre des équipes étrangères.

[*] Apprendre à se préparer pour participer à une compétition intense (répétition rapprochée des matches).

[*] S'initier à des principes de récupération après l'effort.

[*] Apprendre à mieux vivre en communauté. Vivre une semaine en vase clos, coupé des relations familiales habituelles.

[*] Découvrir une culture et un pays nouveau. Apprendre à communiquer en anglais.

[*] Partager, échanger avec des équipes étrangères.

[*] Partager une dernière semaine d'émotions avec les élèves quittant le collège.

[*] Préparer les élèves de 5^{ème} et 4^{ème} à transmettre leur vécu aux élèves venant l'année suivante.

[*] Investir les élèves dans la construction financière du séjour pour réduire un maximum le coût total pour les familles. S'initier à la vie associative en leur apprenant à récolter des fonds en participant à différentes opérations (lotos, bingos de Noël, etc.).

Présentation de l'option football

Destinations des 14 derniers séjours : Angleterre (Manchester) 2011 , Russie (Moscou) 2010, Islande (Reykjavik) 2009, Danemark (Copenhague) 2007, Norvège (Oslo) 2006 et 2008, Suède (Goteborg) 2005, Finlande (Helsinki) 2004, Ecosse (Iles Lewis) 2003, Ecosse (St Andrews) de 2002 à 1998.

PUBLIC CONCERNE :

[*] 18 élèves sont sélectionnés en concertation avec Mme le Principal (les 3èmes l'étant d'office) et sont accompagnés par au moins 4 adultes accompagnateurs.

[*] Tous les élèves de 3ème de la Section Football (sauf cas exceptionnel : santé, comportement, désistement...) auxquels s'ajoutent d'autres élèves sélectionnés suivant des critères bien précis.

LA SECTION FOOTBALL, C'EST AUSSI L'OUVERTURE :

[*] **Le monde du football**:visite de centres de formation, observation de matchs de Ligue 1 ou Ligue 2, participation à des rencontres UNSS.

[*] Les élèves se préparent éventuellement à intégrer les filières de haut niveau : **la section football d'élite départementale au Collège Corneille de Tours, le pôle Espoirs Interrégional à Châteauroux.**

[*] L'international :

o **JUMELAGE avec WERMELSKIRCHEN**, sur le modèle des échanges scolaires : une année en France, une année en Allemagne. Au minimum, tous les élèves passés par la section iront ainsi une fois en Allemagne, et accueilleront un jeune Allemand.

o **TOURNOI D'ETE** et de fin de cursus à l'étranger : **Séjour International**

[*] La responsabilité :

o les élèves sont au coeur de leur actions, il leur est demandé de participer à des initiatives diverses pour aider à récolter des fonds.

o Arbitrer est une des tâches auxquelles les élèves sont confrontés, ce qui les amène vers l'autonomie et la prise de décision. La section sportive a une obligation de formation de jeunes officiels.

[*] Ils participent aux diverses activités du collège et notamment à l'Association Sportive du Collège.